

Urgences : le problème des « orphelins » n'a pas été réglé, selon un médecin

La situation dans les urgences de Gatineau n'a cessé de se détériorer depuis 2003, l'année de l'arrivée en selle des libéraux de Jean Charest.

Le Droit

C'est l'avis du Dr Favez Abboud, urgentologue depuis 21 ans à l'urgence de Gatineau. Ce dernier indique vivre actuellement les pires années de sa pratique.

« C'est sûr que le gouvernement a une part de responsabilité là-dedans parce qu'il ne reconnaît pas notre situation frontalière et qu'il n'offre pas les conditions de travail nécessaires pour que nous soyons en mesure de garder nos médecins et nos infirmières du côté québécois de la rivière », affirme le Dr Abboud.

« Mais tout n'est pas de sa faute. Le gouvernement ne siège pas sur le conseil d'administration, ni au sein du Conseil des médecins dentistes et pharmaciens (CMDP). »

Les patients alités depuis plus de 48 heures aux urgences de Hull et Gatineau continuent à être nombreux. Ils étaient 10

« La situation est indécente pour ces patients, affirme l'urgentologue. Des patients atteints du cancer ou en phase terminale ne devraient pas être traités par un urgentologue. »

QUOTAS

Le Dr Abboud affirme que cette situation découle des quotas de cinq patients que s'imposent les médecins omnipraticiens de l'Hôpital de Gatineau depuis 2001.

« L'urgence est devenue le déversoir des autres départements de l'hôpital, lance l'urgentologue. Il faut que les patients à l'urgence soient pris en charge par les médecins généralistes, ce n'est pas aux urgentologues à faire le suivi médical des patients admis. Il

faut que l'administration prenne une décision, les choses doivent bouger. »

À la suite de un article faisant état du système de quotas à l'Hôpital de Gatineau paru dans *Le Droit*, l'ex-directeur général du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, Denis-Bernard Raïche, affirmait haut et fort, en janvier 2005, qu'il avait « réglé la situation » et que le problème des orphelins à n'était « presque plus observé ».

Il n'en était rien. Le directeur des services professionnels du CSSSG, le Dr Michel Brazeau, a affirmé hier qu'aucune solution n'avait été trouvée pour résoudre les problèmes liés aux quotas.

« Je n'ai jamais entendu parler d'une solution à cet effet », a-t-il précisé, rappelant que le système de quotas subsiste toujours aujourd'hui, autant que la problématique des patients orphelins.

Le Dr Brazeau souligne que les propos de son collègue urgentologue sont un bon reflet de ce qui est vécu actuellement à l'urgence.

« Je suis d'accord pour dire que ce n'est pas aux urgentologues à faire le suivi médical

mier à crier qu'il est inacceptable et intolérable que des patients doivent passer plusieurs jours à l'urgence avant d'être hospitalisés », s'empresse-t-il d'ajouter.

« Il y a actuellement des pourparlers avec les urgentologues, les omnipraticiens et les psychiatres pour trouver une solution au problème. »

Une des solutions envisagées par la direction du CSSSG est de créer une équipe rassemblant plusieurs professionnels de la santé comme il en existe une à l'Hôpital de Hull.

L'amélioration des services pour les patients atteints d'un problème de santé mentale, la majorité des patients orphelins, est aussi un des pas à faire pour régler la situation, souligne le Dr Brazeau.

Le Droit, le 9 février 2007

Urgences: le problème des « orphelins » n'a pas été réglé, selon un médecin

Gatineau, urgences, Abboud,, Brazeau